



HAL
open science

Problèmes de terminologie et de classification en dialectologie : Proposition d'une nouvelle approche

Mohamed El Idrissi

► **To cite this version:**

Mohamed El Idrissi. Problèmes de terminologie et de classification en dialectologie : Proposition d'une nouvelle approche. IVème congrès international de dialectologie et de sociolinguistique: Variations et dynamiques langagières., Sep 2016, Paris, France. pp.105-116. hal-02196274

HAL Id: hal-02196274

<https://hal.science/hal-02196274>

Submitted on 29 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Variations et dynamiques langagières

Variações e dinâmicas languageiras

Variations and language dynamics

**Hommage à / Homenagem a / Tribute to
Suzana Alice Marcelino Cardoso**

Sous la direction de / Organizado por / Organized by :

Abdelhak Razky
Inès Sfar
Olivier Soutet
Salah Mejri



Variations et dynamiques langagières

Variações e dinâmicas languageiras

Variations and language dynamics

**Hommage à / Homenagem a / Tribute to
Suzana Alice Marcelino Cardoso**

Sous la direction de / Organizado por / Organized by :

Abdelhak Razky

Inès Sfar

Olivier Soutet

Salah Mejri

Actes du IV^{ème} Congrès International de

Dialectologie et de Sociolinguistique

PRÉSIDENTS

Salah Mejri (Sorbonne Paris Cité, Université Paris13)
Olivier Soutet (Université Paris Sorbonne)

COMITÉ D'ORGANISATION

1. Inès Sfar (Université Paris Sorbonne): Président
2. Abdelhak Razky (UFPA/UnB)
3. Belém Priego Sanchez (Université Paris 13)
4. Lichao Zhu (Université Paris 13)
5. Conceição de Maria de Araújo Ramos (UFMA)
6. José de Ribamar Mendes Bezerra (UFMA)
7. Eliane Oliveira da Costa (UFPA)
8. Alcides Fernandes de Lima (UFPA)
9. Fabiane Cristina Altino (UEL)
10. Josane Moreira de Oliveira (UEFS)
11. Doraci Guedes (UFPA)
12. Isamar Neiva (UFBA)
13. Fábio Xavier da Silva Araújo (UFPA)
14. Maria Ivanete de Santana Felix (UFPA)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. Abdelhak Razky (UFPA)
2. Alcides Fernandes de Lima (UFPA)
3. Américo Venâncio Lopes Machado Filho (UFBA)
4. André Clas (Université de Montréal)
5. André Thibault (Université Paris Sorbonne)
6. Antonio Pamies (Universidad de Granada)
7. Aparecida Negri Isquero (UFMS)
8. Lotfi Abouda (Université d'Orléans)
9. Brigitte Buffart-Moret (Université d'Artois)
10. Claude Muller (Université de Bordeaux)
11. Cláudia Regina Brescancini (PUC-RS)
12. Conceição de Maria de Araújo Ramos (UFMA)
13. Dermeval da Hora Oliveira (UFPB)
14. Dinah Maria Callou Isensee (UFRJ)

15. Dominique Caubet (Inalco)
16. Fabiane Cristina Altino (UEL)
17. Fancis Grossman (Université de Grenoble)
18. Foued Laroussi (Université de Rouen)
19. Franck Neveu (Université Paris Sorbonne)
20. Gaston Gross (Université Paris 13)
21. Georges Kleiber (Université de Strasbourg)
22. Inès Sfar (Université Paris Sorbonne)
23. Jacyra Andrade Mota (UFBA)
24. Jean-Léo Léonard (Université Paris Sorbonne)
25. Jean-Philippe Zouogbo (Université Paris Diderot)
26. Jean-Pierre Chambon (Université Paris Sorbonne)
27. Jean-René Ladmira (ESIT-Paris)
28. João António Saramago (Université de Lisbonne)
29. Joëlle Ducos (Université Paris Sorbonne)
30. Josane Moreira de Oliveira (UEFS)
31. José de Ribamar Mendes Bezerra (UFMA)
32. Maria do Socorro Silva de Aragão (UFPB)
33. Marilucia Barros de Oliveira (UFPA)
34. Olivier Soutet (Université Paris Sorbonne)
35. Philippe Monneret (Sorbonne): Président
36. Pierre-André Buvet (Université Paris 13)
37. Saburo Aoki (Université de Tsukuba)
38. Salah Mejri (Université Paris 13)
39. Sílvia Figueiredo Brandão (UFRJ)
40. Sonia Branca (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)
41. Stefane Prochazka (Université de Vienne)
42. Suzana Alice Marcelino da Silva Cardoso (UFBA)
43. Vanderci de Andrade Aguilera (UFRJ)
44. Xavier Blanco (Universidad Autónoma de Barcelona)
45. Zammit R. Martin (Université de Malte)

Variations et dynamiques langagières ; dir., Abdelhak Razky, Inès Sfar, Olivier Soutet, Salah Mejri. – Paris, 2019.

ISBN 978-855294628-1

1. Linguistique. 2. Dialectologie. I. Mejri, Salah, dir. II. Soutet, Olivier, dir. III. Sfar, Inès, dir. IV. Razky, Abdelhak, dir. V. Título.

CDD 410

Problèmes de terminologie et de classification en dialectologie : Proposition d'une nouvelle approche

El Idrissi Mohamed¹

Résumé :

La classification dialectale se trouve confrontée à différents obstacles. L'un d'entre eux concerne les dénominations employées pour désigner les différentes variantes linguistiques. Leurs utilisations causent des controverses et cette mésentente provient des différentes définitions données aux mots *dialecte* et *langue*. Pour sortir de ces polémiques, nous proposons une nouvelle terminologie scientifique. À cette fin, nous passons en revue certains fondements épistémologiques en cours en dialectologie et en sociolinguistique. L'objet de cette analyse est de fournir, en outre, un cadre plus théorique à ces nouvelles dénominations.

Mots-clés :

Dialectologie. Sociolinguistique. Théorie. Terminologie.

Abstract :

The dialectal classification faces to many challenges. One of them includes the labels used to name the different linguistic variations. Their utilisations cause polemics, that is due to discrepancies about definitions to give at the words *dialect* and *language*. In an endeavour to settle the debate, we suggest a new scientific terminology. With this aim in mind, we review the founding epistemological principles in dialectology and in sociolinguistics. The aim of this analysis is to provide, furthermore, a theoretical framework for these new denominations.

Keywords :

Dialectology. Sociolinguistic. Theory. Terminology.

1 Introduction

La classification dialectale se trouve confrontée à différents obstacles. L'un d'entre eux se situe au niveau des dénominations utilisées pour désigner les différentes variantes linguistiques. Dans la dialectologie française, comme dans la dialectologie berbère²³, les métalangages souvent employés sont : parler, dialecte et langue. Il existe d'autres appellations (langue régionale, idiome, patois, variante, ... etc.), mais elles ne contribuent pas à éclaircir la situation [TILLINGER 2013]. Ce problème n'est pas propre aux travaux dialectologiques en français, il se pose un peu partout dans le monde occidental, par exemple en littérature anglo-saxonne [CHAMBERS & TRUDGILL 1998 p.4-5]⁴.

Ces termes en question renvoient normalement à une organisation hiérarchique de la variation linguistique – une langue comprend des dialectes et un dialecte comprend des parlers –, mais il s'avère que d'un auteur à l'autre ces termes ont des sens qui se chevauchent ou bien sont corrélés à des statuts politiques ou de prestige. La conséquence de cet imbroglio sémantique est la controverse qui naît de l'utilisation de ces termes. En fonction des prises de position, une même variante linguistique pourra être considérée comme étant un parler, un dialecte ou une langue. Cette situation est principalement causée par la mésentente sur la définition à donner aux mots dialecte et langue [LEONARD 2012]. Bien que les dialectologues aient conscience de cette problématique, ils continuent tout de même à faire usage de ces

¹ Université Sorbonne Paris Cité, INALCO, LACNAD / mohamed.elidrissi@inalco.fr

² Notre champ de spécialisation étant la linguistique berbère, nous nous référons de temps à autre au berbère.

³ Cette terminologie dans les études berbères, nous la devons à André Basset qui est pour ainsi dire le précurseur des études dialectologiques en berbère [CHAKER 1995].

⁴ Dans les études en langue anglaise, les termes utilisés sont : language, dialect, accent [Ibid.].

dénominations. De ce fait, ils sont confrontés chaque fois à ce point épineux, qui peut se révéler être une tâche ardue pour le chercheur, comme le stipule G. Aurrekoetxea [2013 p.133] dans l'un des titres de son article « time to be courageous ».

2 Problème terminologique

Avant d'aborder la question de notre nouvelle terminologie, il conviendrait d'expliquer plus longuement à quel niveau la confusion apparaît parmi les spécialistes en Sciences du langage. Nos lectures des différentes littératures portant sur la dialectologie ou de manière plus générale sur la variation linguistique fait apparaître deux positions bien distinctes. Il existe parmi les linguistes une composante qui ne perçoit la variation linguistique que sous l'angle de la distance linguistique et une autre qui aborde la question d'un point de vue statutaire. Ces deux écoles, si nous pouvons nous exprimer ainsi, emploient toutes les deux les mêmes termes pour qualifier leurs objets d'études. Ces mots en question que nous avons déjà évoqués correspondent à : parler, dialecte et langue. Ainsi, l'emploi de ces derniers, portant sur des aspects de la variation linguistique qui touchent à des réalités différentes, rend leur utilisation délicate, voire impossible. Donc, la vision des chercheurs qui utilisent cette terminologie traditionnelle dans une démarche classificatoire est sujette à question. D'autant plus, qu'il existe à l'intérieur de ces deux écoles des divergences. Ce qui ne fait qu'accroître l'opacité qui entoure ces mots. Pour rendre compte de ce fait, nous allons examiner plus en profondeur les différentes approches qui sont en cours à l'intérieur de ces deux écoles.

Si nous prenons le cas des chercheurs qui élaborent des classements en se fondant sur le critère de la distance linguistique, nous constatons que les tenants de cette approche, du fait de leur méthode et des limites intrinsèques à leur modèle, ne permettent pas de rendre compte avec finesse de la diversité de la variation linguistique. Le premier reproche que nous pourrions faire est leur vision d'une classification par hiérarchisation descendante. Leur point de départ est la langue qui est définie à priori – un apriorisme fondé généralement sur une conception politico-idéologique –. Par exemple, un berbérisant définira le kabyle comme étant une langue et pour un autre chercheur cela correspondra à un parler. En procédant de cette manière, cela débouche inévitablement sur des divergences comme nous venons de l'illustrer avec notre exemple précédent. Puis à partir de leur postulat, ils passeront au niveau inférieur et détermineront, quels ensembles de variétés linguistiques correspondent à des dialectes et ceux qui correspondent à des parlers. Mais là encore un autre problème surgit, c'est l'incapacité de ce modèle à mettre en évidence des regroupements de variantes linguistiques plus fines, car l'analyse est limitée à trois niveaux. Cette astreinte peut amener certains chercheurs à des dénis de particularismes linguistiques pour telle ou telle variante sous le prétexte que rien ne peut s'intercaler entre le dialecte et le parler ou bien à un niveau inférieur au parler. La dernière critique que nous pouvons formuler à ce modèle est que généralement sous la dénomination de langue se cache une vision diachronique de cette entité. La langue serait à identifier à la langue mère ou encore à la protolangue ou à la langue originelle. Cela revient à considérer que la langue ne peut être attitrée à une réalité synchronique.

S'agissant des chercheurs qui octroient un statut particulier (représentationnel / politique) à ces termes, c'est-à-dire qu'ils les perçoivent comme ayant des valeurs sémantiques péjoratives (dialecte, parler) ou mélioratives (langue)⁵, il faut signaler à leur encontre que nous rencontrons également en leur sein des divergences quant à leur manière de classer les variétés linguistiques. D'après Leonard [2012 p. 51], il y aurait quatre tendances parmi les partisans de cette école :

- (1) Paradoxe 1 : les dialectes ou les variétés n'existent pas, il n'existe que des langues.
- (2) Paradoxe 2 : les langues n'existent pas, il n'existe que des dialectes ou des variétés. /.../
- (3) Paradoxe 3 : plus deux langues sont semblables, plus l'une des deux est autorisée à prétendre être différente par essence, en dépit de l'équivalence de substance.

⁵ Un sens qui est largement véhiculé dans le langage courant.

(4) Paradoxe 4 : plus une variété linguistique ressemble à une langue de référence de rang H (rang haut), moins elle est une langue. Moins elle ressemble à une langue de référence de rang H, moins elle ressemble à une langue.

Comme nous pouvons le constater, ces différentes conceptions ne peuvent malheureusement pas être réconciliées. Par conséquent, il serait plus opportun d'avoir recours à une autre terminologie. Mais avant d'évoquer ce point, il existe une autre dimension qu'il est nécessaire de clarifier. Cela est relatif au champ disciplinaire qu'est la dialectologie que nous pouvons percevoir comme étant malmené. Car, il ne s'agit pas seulement de remplacer un terme par un autre terme pour que le problème se dissipe entièrement. Pour cela, il nous faut d'abord définir notre champ d'étude. Qu'est-ce que la variation linguistique ? Toute variation linguistique est-elle du ressort de la dialectologie ? Nous allons tenter de répondre à ces questions.

3 Problème de champ disciplinaire

Le terme « *dialectologie* » renvoie à l'étude des dialectes, mais ce dernier terme a plusieurs significations comme nous l'avons esquissé précédemment. Le sens général qu'on lui connaît est le suivant : le dialecte est une variante régionale d'une langue ou bien le dialecte est une langue qui n'a pas de statut juridique et qui n'est pas une langue écrite. Entre ces deux sens, nous n'en considérons aucun comme correspondant à la signification que nous donnons à ce mot. Dans notre approche, le lexème dialectologie est défini comme l'étude de la variation linguistique couplée à toutes ses dimensions extralinguistiques : diachronique, diaphasique, diatopique, diastratique, ... etc. Et, nous considérons le terme « *dialecte* » comme un synonyme de « variété linguistique ». Ce qui sous-entend que le dialecte se réfère à un ou des systèmes linguistiques qui sont une ou des variantes d'un autre dialecte, le tout formant un diasystème⁶. Ces dialectes partagent des faits linguistiques⁷ en commun, donc ils sont à considérer comme ayant une parenté linguistique. Nous reviendrons plus en détail sur cette notion de dialecte pour l'approfondir davantage et pour mettre en exergue les relations complexes existant entre ces dialectes. Ainsi, nous ne considérons pas que la dialectologie a pour seule vocation de décrire la variation géolinguistique.

Une telle définition rappelle celle de la sociolinguistique, mais comme l'étymologie de ce mot le précise, cette discipline a pour vocation d'étudier la variation linguistique entre différentes catégories sociologiques. Mais, en pratique, la sociolinguistique englobe également des aspects en rapport avec le langage où la dimension sociologique ne figure pas. Ainsi, par exemple, la dialectologie, renommée étude diatopique / géolinguistique par certains adeptes de la sociolinguistique, est considérée comme étant un de leurs axes d'étude. Et cette dernière est perçue comme une discipline s'attachant seulement à la situation géographique des variétés linguistiques. Donc, de fait l'aspect sociologique n'est pas compris et est, ainsi, dissocié de ce champ d'étude. Alors, nous pourrions nous poser la question : comment se fait-il qu'aujourd'hui cette discipline puisse englober des aspects de la variation linguistique qui n'ont aucun rapport avec la sociologie ? Cette évolution des sciences du langage est à notre avis quelque peu irrationnelle. Cette discipline telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui étend ses ramifications vers tant de domaines divers et variés que nous ne comprenons plus quel est le but scientifique de la sociolinguistique⁸. Cela se ressent dans la littérature, où presque chaque auteur a sa propre vision de la sociolinguistique. Cette confusion a pour conséquence que de plus en plus de sociolinguistes mettent en place de nouvelles disciplines qui avant étaient connexe à la sociolinguistique et qui maintenant ambitionnent d'être indépendante⁹ : linguistique anthropologique, linguistique variationniste, sociolinguistique interactionnelle, ... etc. [SWANN 2004]. Entre toutes ces

⁶ C'est-à-dire un système qui connaît en son sein des variations mais où il existe de nombreux points en commun. Ce terme est emprunté à Weinreich [1953].

⁷ Nous entendons par « faits linguistiques » toutes manifestations linguistiques d'un dialecte : phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique.

⁸ Cette tendance a amené des chercheurs à vouloir mettre en place une nouvelle discipline : Macrosociolinguistique [HARTIG 1980].

⁹ Cette divergence de vision et de théorie était certainement déjà en cours lors des balbutiements de la sociolinguistique [CALVET 1999].

différentes ramifications des Sciences du langage, il y a des démarcations qui n'ont pas lieu d'être et d'autres qui vont de soi. Nous n'allons pas nous engager dans cet article dans une restructuration entre ces multiples visions, mais nous allons quand même en dire un mot.

Nous estimons que la dialectologie, en tant que discipline indépendante, et nous insistons bien sur ce point, a pour tâche seulement d'étudier la variation linguistique. De ce fait, elle n'a pas pour rôle de s'occuper des fonctions et des représentations des variétés linguistiques au sein d'une société¹⁰. Tout cela induit que tout ce qui concerne l'étude : des statuts des langues, des politiques linguistiques, des représentations, des pratiques langagières et bien d'autres aspects, n'ont rien à voir avec la dialectologie. À partir de là, notre propos laisserait à penser que notre vision de la dialectologie est similaire à ce qui est dénommé par certains la linguistique variationniste. Sauf que la dialectologie n'a pas pour objet d'étudier non plus dans quel cas, pour quelle raison et comment un individu passe d'une variété linguistique à une autre, alors que de telles questions sont étudiées par les linguistes variationnistes [LABOV 1972]. D'après nous, une telle étude relève du contact linguistique où il y aurait deux champs distincts qui seraient l'étude des contacts entre variantes linguistiques appartenant à une même communauté linguistique et l'étude des contacts entre différentes communautés linguistiques. Si nous les mettons ensemble, c'est qu'à bien des égards ces deux champs connaissent les mêmes processus et les mêmes résultats, d'où l'intérêt de les considérer comme étant un seul champ disciplinaire. Il s'ensuit qu'entre la dialectologie et la linguistique de contact des langues un rapport de subordination existe. Il ne peut y avoir d'étude sur le contact linguistique s'il n'y a eu au préalable une étude dialectologique. Il en est de même pour toutes les disciplines comme la politique linguistique ou encore ceux suscités.

Ainsi, de notre point de vue, les facteurs sociolinguistiques – et non pas la sociolinguistique¹¹ – sont à prendre en compte dans une étude dialectologique comme le facteur géolinguistique. Il est bien vrai qu'au début du siècle dernier les dialectologues faisaient correspondre la variation linguistique seulement à la variation régionale ou historique, ils n'avaient pas conscience de l'importance des autres phénomènes de variation. Même si les aspects sociaux et stylistiques n'étaient pas pour autant ignorés [MARTINET 1979] [POP 1950], ils ne constituaient pas un axe central de leur recherche. Ce n'est que bien après que certains linguistes, non issus de la dialectologie traditionnelle, ont commencé à s'intéresser réellement et abondamment à la diastratique [CALVET 2011]. Ce manque d'attention n'était pas une raison pour arguer que les objets d'étude de la sociolinguistique n'avaient pas de rapport avec la dialectologie et encore moins que la dialectologie était une branche de la sociolinguistique – peut-être que la popularité qu'ont connue les études diastratiques par rapport aux études diatopiques après les années soixante, leur a-t-il fait croire que structurellement ce premier a englobé le second ? –. Pour notre part, nous voulons rétablir une organisation rationnelle entre ces disciplines. Il nous semble que cette dérive doit être remise en cause et s'opposer aux idées qui affirment que la sociolinguistique, ou ses corollaires, s'évertue à décrire toutes les variations linguistiques en comblant les omissions des dialectologues, alors qu'il n'en est rien. Les sociolinguistes d'aujourd'hui pèchent de la même manière que les dialectologues en leur temps en limitant leur champ d'étude à un aspect. Leurs études se restreignent à un terrain urbain [BULOT 2004 p.42] et donnent une trop grande prépondérance aux facteurs socio-économiques. En cela, ils se comportent comme leurs condisciples en sociologie axés sur les sociétés industrielles et les centres urbains [UHL 2005].

Cette ambivalence entre sociolinguistique et dialectologie a évidemment interpellé certains linguistes bien avant nous. Ils se posèrent la question de l'originalité réelle de cette nouvelle discipline et ont cherché naturellement à l'inclure dans la dialectologie en proposant de la nommer dialectologie sociale [THIBAUT 1997 p.284]. Il apparaissait déjà à cette époque que les objets d'études de la sociolinguistique étaient du même acabit que ceux de la dialectologie, c'est-à-dire l'étude de la variation linguistique. Cette connexité est d'autant plus claire que la variation linguistique en milieu urbain a fait l'objet de travaux par des dialectologues, comme ceux de McDavid [1946, 1951], bien avant ceux qui ont été réalisés par les initiateurs

¹⁰ Les auteurs de *Dialectology* (2004), J. K. Chambers et P. Trudgill sont d'un autre avis et pensent que la dialectologie doit aussi prendre en compte ces caractéristiques.

¹¹ Nous entendons par là la discipline telle qu'elle est considérée de nos jours.

du courant sociolinguistique, nous faisons référence en particulier aux thèses de Labov. D'autre part, il apparaît qu'aux États-Unis, pays d'où est originaire ce courant des Sciences du langage, la notion de dialectologie urbaine et de sociolinguistique sont souvent confondues [GASQUET-CYRUS 2002]. Tout cela, nous amène à conclure qu'il serait surfait de vouloir dissocier l'étude de la variation linguistique d'ordre social de celle d'ordre géographique sous prétexte que les premiers dialectologues ne prenaient pas en compte ce paramètre. Alors que, comme nous venons de le voir, cela n'a pas vraiment été le cas et dès le départ, beaucoup déjà ne voyaient pas la nécessité de les démarquer.

3.1 Unité d'analyse

Il existe aussi une distinction notable entre ces différentes disciplines qui a trait à l'unité d'analyse sur laquelle travaillent les chercheurs. De manière générale, en Sciences Humaines et Sociales, cette unité s'articule en trois parties et toute recherche doit en définir les contours. Celles-ci correspondent à : l'objet d'étude, le terrain d'étude et la population d'étude. Ces sous-unités formant l'unité d'analyse sont différemment abordées au niveau des variables choisies. Ci-dessous un tableau qui résume globalement comment celles-ci sont conçues en sociolinguistique et en dialectologie :

Tableau 1. Les variables choisies en sociolinguistique et en dialectologie traditionnelle

	Sociolinguistique	Dialectologie traditionnelle
Population d'étude	Catégories sociales diverses	Personnes adultes d'un certain âge
Terrain d'étude	Zone urbaine	Zone Rurale
Objet d'étude	Très peu de faits linguistiques	Faits linguistiques divers

Nous aurions pu rajouter à ce cadre la question quantitative qui est aussi dissymétrique entre les deux courants¹². Ce point que nous constatons est présent tout aussi bien au niveau du nombre de variables que de la taille d'échantillons retenus. Pour la dialectologie traditionnelle, le quantitatif se porte sur l'objet d'étude et le but recherché est de collecter des faits linguistiques en grand nombre. À cela s'ajoute le terrain d'étude où il y a une multiplicité de points d'enquête, avec un maillage qui peut être plus ou moins dense suivant le territoire couvert qui est assez vaste généralement. Alors qu'en sociolinguistique pour ces deux sous-unités d'analyse, l'attention portée est cantonnée au strict minimum. À titre d'illustration au niveau de l'objet d'étude un ou deux faits linguistiques seront pris en compte et quant au terrain d'étude le point d'enquête se limite à une ville, voire un espace confiné. Cependant, les sociolinguistes chercheront davantage à avoir un échantillon large de la population d'étude, mais tiré seulement à partir d'un nombre réduit de catégories sociales. En dialectologie, les exigences sont moindres sur ce plan, le nombre d'individus sélectionnés ne dépasse guère le nombre des unités dans la plupart des cas.

Cette disproportion est due à la prédominance accordée à l'une ou l'autre de ces sous-unités d'analyse. Suivant la sous-unité mise en avant, celle-ci conditionnera dans une visée restrictive, notamment d'un point de vue quantitatif, la méthodologie à adopter dans les autres sous-unités d'analyse – des raisons de faisabilité sont sous-jacentes à ces restrictions –. Ainsi, la dialectologie traditionnelle considérera comme primordial le terrain d'étude alors que la sociolinguistique donnera une primauté à la population d'étude. Mais sans toutefois prendre en compte trop de catégories sociales puisque les sociolinguistes sont contraints de

¹²

Pour d'autres points de divergence entre la sociolinguistique et la dialectologie voir l'ouvrage de McDavid [1980 p.274-280].

choisir un échantillon assez large. Ce dernier fait est rendu nécessaire, car le phénomène qu'ils souhaitent rendre compte est sujet à de fortes variations aléatoires. Nous pourrions d'ailleurs nous interroger si une telle lacune au plan quantitatif ne biaise pas les résultats et les généralités qui sont clamées tout particulièrement en sociolinguistique. Tout compte fait, la sociolinguistique se démarque de la dialectologie traditionnelle par rapport à ces deux sous-unités qui pourraient être considérées comme des variables indépendantes et la variable dépendante serait l'objet d'étude.

Bien que d'après nos constatations, les études sociolinguistiques s'articulent de cette manière dans la grande majorité des cas, les détenteurs de ces travaux ont une vision différente de leur propre recherche. Selon eux, leurs recherches se fondent sur une unité d'observation fondamentale qui est la « *communauté linguistique* » et s'échinent à mettre en exergue les différentes variétés linguistiques qui la constituent. En ce qui concerne la dialectologie, il apparaît que les choses sont moins définies. Les dialectologues ont comme principale préoccupation le terrain d'étude, de ce fait les délimitations conceptuelles de leur champ d'étude peuvent passer au second plan. Cela induit qu'il leur arrive très souvent d'étudier des variétés linguistiques fortes éloignées les unes des autres. Une telle approche ne nous semble pas adéquate pour cerner la variation linguistique. Il faut dire que la notion de communauté linguistique n'y est quasiment pas évoquée par les dialectologues, alors qu'à nos yeux, elle est essentielle. Nous entendons donc l'utiliser dans notre modèle de classification dialectale.

3.2 La Communauté Linguistique

Nous avons à plusieurs reprises évoqué précédemment la notion de communauté linguistique sans définir précisément sa signification. Puisque, ce concept est au cœur de la question qui nous intéresse pour déterminer les variétés linguistiques, alors il apparaît tout à fait logique d'y apporter une définition. Mais il faut tout de même commencer par préciser que cette notion n'est pas nôtre et qu'il n'y a aucune définition qui fasse consensus. D'autre part, nous retrouvons d'autres terminologies utilisées pour caractériser l'unité d'observation de base sur laquelle travaillent certains chercheurs en Sciences du langage. Aux côtés des termes « communauté linguistique », nous retrouvons employés les termes « communauté de discours », « communauté de parole », « communauté langagière » ou « *speech community* », « *linguistic community* », « *discourse community* » chez les anglo-saxons. Mais, *in fine*, l'ensemble de ces mots recouvre plus ou moins la même idée, quand bien même certains chercheurs souhaitent marquer des différences entre ces termes, leur nuance reste marginale [RISCH 1986 p.21]. Ceux que nous retrouvons les plus utilisés sont « communauté linguistique » en France et « *speech community* » chez les anglophones.

Concernant les définitions de ces deux dernières dénominations, plusieurs linguistes ou plutôt sociolinguistes, puisque c'est une terminologie très fréquemment employée dans cette discipline, s'y sont attelés et ont proposé des définitions qui nous semblent peu claires. Citons l'un des fondateurs de la sociolinguistique, Labov, qui considère ce concept de « *speech community* », qui fut traduit en français par « communauté linguistique »¹³, "*comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue*" [LABOV 76 p.228]. Cette définition minimaliste ne permet pas de comprendre ce que recouvre le sens de « même ». En interprétant ce dernier terme, nous pouvons tout aussi bien inclure des groupes qui présentent une homogénéité totale au niveau de leurs normes comme des groupes qui n'ont qu'en partie des normes en commun. Il apparaît que tout au long de sa carrière Labov a jonglé entre ces deux interprétations en définissant par exemple la ville de New York ou les anglophones sans distinction comme étant également une « *speech community* » [FIGUEROA 1994 p.86]. Pour continuer dans ce sens, nous pouvons citer d'autres chercheurs, cette fois français, qui le définissent de manière bien plus abstraite encore : "*La communauté linguistique serait ainsi conçue comme un système constitué d'agents et d'objets utilisés par les agents,*

¹³ Cette dénomination est bien plus ancienne, puisque nous la retrouvons utilisée chez Martinet [1956] et Saussure [1976]. Il en est de même pour le terme « *speech community* » qui était déjà employé par Bloomfield [1933]. Mais il semble qu'il n'y ait pas de continuité, au point de vue conceptuel, entre l'emploi fait par les sociolinguistes et ces linguistes du concept de « communauté linguistique » / « *speech community* ».

structurés dans leurs représentations, reconnus par eux, et dans certains cas, aménagés par eux" [BAGGIONI et al. 1997 p.91-92]. Toutes les définitions que nous avons pu lire ont toutes la même caractéristique, celle de voir dans la communauté linguistique comme un tout globalement uniforme et aisément isolable, alors que la réalité est tout autre. Ainsi, ces définitions ne nous informent pas s'il faut considérer la communauté linguistique comme étant une seule variété linguistique ou l'agrégation de variétés linguistiques. Relativisons toute de même cette dernière affirmation, puisque nous retrouvons quelques sociolinguistes soutenant qu'il existe à l'intérieur de la communauté linguistique des niveaux hiérarchiques [HYMES 1974 p.47] [GUMPERZ 1971 p.114].

Comme nous l'avons précédemment annoncé, nous souhaitons intégrer le concept de communauté linguistique dans notre description des variétés berbères, mais en proposant une définition qui se veut plus explicite, car celles que nous avons pu consulter ne nous paraissaient nullement satisfaisantes. Selon nous, les éléments qui ne doivent absolument pas rentrer en ligne de compte pour définir la communauté linguistique sont les critères : socioculturels, anthropologiques, spatiaux et représentationnels. Un système linguistique peut transcender l'ensemble de ces critères et donc ne sont d'aucune aide pour identifier les communautés linguistiques. Pourtant, cette vision n'est adoptée d'aucune façon par les sociolinguistes. Pour Ronald Wardhaugh, il serait même inepte de prendre en compte que les faits linguistiques pour déterminer les communautés linguistiques [WARDHAUGH 2010 p.120]. Si ces chercheurs sont tant préoccupés de définir la communauté linguistique par d'autres critères que linguistique, c'est qu'ils conçoivent la communauté linguistique sous le prisme de l'identité. Alors que selon nous, cet aspect-là doit être écarté à tout prix, tout du moins en linguistique, au risque sinon de tomber dans des définitions floues. Certes, il est vrai que ne serait-ce qu'à partir du dialecte d'une personne, nous pouvons dire beaucoup de choses sur son appartenance. Cependant, bien des fois les marqueurs identitaires ne sont pas superposables entre eux. Mais si ces critères doivent être pris en considération dans le cadre d'un travail de recherche qui ne traite pas exclusivement de linguistique, alors un autre terme serait plus adéquat. Nous pourrions évoquer dans ce cas le concept de « *communauté identitaire* » où l'aspect linguistique serait un critère parmi d'autres.

4 Le Modèle Théorique

Par conséquent, seuls des critères linguistiques doivent rentrer en ligne de compte. Cela étant dit, il est important de faire un certain nombre de constats pour mieux comprendre la complexité de la classification dialectale. On sait depuis longtemps avec l'étude de différents idiomes à travers le monde que la variation est visible dès l'échelle individuelle. Mais entre ces idiolectes, nous constatons qu'il existe des conventions linguistiques identiques. Ce « dénominateur commun » de faits linguistiques varie également, ainsi de groupes d'individus à groupes d'individus les conventions linguistiques qui les unissent peuvent être plus ou moins denses. Ainsi, les écarts qui peuvent les différencier présentent des gradations variables. Puis, il faut souligner que, lorsque ce dénominateur commun atteint un seuil trop bas, l'intercompréhension entre ces groupes d'individus n'est plus assurée. Par conséquent, ce fait doit être caractérisé. Ainsi, la notion de communauté linguistique s'insère au sein de cette variation linguistique en y intégrant toutes les variétés linguistiques mutuellement compréhensibles.

Un autre point sur lequel nous souhaiterions discuter concerne les facteurs qui induisent la variation. On peut classer la variation linguistique selon que les facteurs sont externes ou internes. Chaque type de variation peut être le fait de ces deux facteurs. Mais suivant quel type de variation linguistique auquel nous avons à faire, seuls les facteurs externes pourront faire l'objet d'une attention particulière. Ainsi, toute variation linguistique n'est pas nécessairement du ressort de la dialectologie et celles qui ne le sont pas ont un rapport avec les facteurs internes. Cette remarque concerne tout particulièrement les variations phonétiques. Ce choix s'explique par le fait, qu'avec ce type de variations linguistiques il y en a autant que d'individus, donc c'est une tâche impossible à quantifier et à mesurer. Cela implique que les seules caractéristiques linguistiques issues de facteurs externes ou internes qui seront prises en compte sont celles qui présentent une certaine régularité. En d'autres mots, qui font partie d'un système conventionnel. À titre d'exemple, la

variation acoustique entre hommes et femmes due à la différence anatomique faisant que les fréquences des unités phoniques des femmes sont plus élevées que celles des hommes, donc une variation d'ordre interne, ne doit pas être incluse dans une étude dialectologique. Mais le fait que des hommes prennent des voix aiguës, et que ces hommes appartiennent à une catégorie sociologique bien déterminée, est un phénomène qui doit être caractérisé. Car, cet aspect est la conséquence d'un facteur externe.

Nous déduisons de ces quelques observations empiriques que le dialectologue doit s'intéresser à la variation linguistique correspondant à des faits linguistiques variant d'un groupe d'individus à un autre. Ainsi, seuls les faits linguistiques conventionnellement partagés par un groupe d'individus, mais ne l'étant pas par un autre, doivent susciter l'attention du dialectologue et être inventoriés. Au sein de cette variation, il existe tout un éventail de paliers qui doit être mis en évidence en commençant d'abord par caractériser les groupes humains partageant des caractéristiques linguistiques totalement identiques, ces derniers seront définis comme étant des « *nucléolectes* ». Puis l'ensemble des nucléolectes devront faire l'objet d'un classement en regroupant de proche en proche les variétés linguistiques qui partagent des conventions linguistiques communes. Ce groupement de nucléolectes sera dénommé « *haplolecte* ».

Au cœur de cette segmentation, il serait à propos de discerner les haplolectes où est assurée l'intercompréhension. C'est à ce niveau que s'insérerait la notion de communauté linguistique. Mais cela n'exclut pas que parmi cette entité puisse figurer une hiérarchisation de différents types de parenté linguistique. Ainsi, selon notre approche, à l'intérieur d'une communauté linguistique, nous retrouverions donc une multitude de nucléolectes faisant office de vecteur de communication sans que chacun des membres de ces nucléolectes aient nécessairement le besoin d'adopter la variété linguistique de l'autre pour les besoins de la communication. Chaque membre d'un nucléolecte peut converser avec un membre d'un autre nucléolecte sans qu'il y ait d'interférence significative dans la réception du message. C'est ce constat entre variation linguistique mais conservation de l'intercompréhension qui nous impose d'identifier et de catégoriser cet ensemble de nucléolectes. Nous proposons de nommer ce groupement de nucléolectes par le terme de « *communolecte* »¹⁴. Cette réalité doit faire l'objet d'une identification particulière et systématique dans la description dialectologique, ce qui est moins le cas pour les autres niveaux formants des haplolectes qui n'ont pas besoin d'avoir une étiquette particulière. Nous proposons les catégorisations suivantes qui serviront à classer les différentes variétés :

Tableau 2. Récapitulation des différentes terminologies proposées.

Nucléolecte	désigne une variété linguistique qui parle un dialecte complètement identique
Allolecte	désigne une variante d'un nucléolecte
Haplolecte	désigne un groupe d'allolectes
Communolecte	désigne un haplolecte ou un groupe d'haplolectes formant une communauté linguistique
Famille linguistique	désigne un groupe de communautés linguistiques apparentées

Comme la dialectologie ne propose pas réellement de cadre conceptuel relatif à la délimitation de son champ d'étude, nous proposons alors notre propre concept. Pour cela, nous proposons de cadrer toute étude dialectologique au sein de ce que nous avons dénommé une « *unité d'analyse* ». Comme, nous l'avons évoqué précédemment, cette dernière se compose de trois sous-unités auxquelles peuvent être assignées des

¹⁴ Nous retrouvons cette dénomination plutôt chez les linguistes spécialistes de l'aire pacifique. Majoritairement, c'est la forme « *communalect* » qui est employée, mais on peut aussi retrouver dans la littérature les variantes « *communilect* » ou « *communolecte* ». C'est cette dernière que nous avons préféré choisir.

variables. En organisant de cette manière le champ d'étude, cela permet de pouvoir mener des analyses multivariées et de ne plus se confiner à des analyses bi-variées (terrain d'étude / objet d'étude).

Conformément à ce qu'il vient d'être dit, nos différentes catégories seront bien évidemment définies par des critères linguistiques ne relevant pas uniquement que d'un seul fait linguistique, mais en fonction de plusieurs. Les variables qui peuvent être retenues pour les autres sous-unités d'analyse sont à l'appréciation du dialectologue en fonction des objectifs et de la problématique fixés. Puis vient la question des mesures dialectométriques, sur ce point les méthodes de calcul statistique permettant de classer sont nombreuses [DAVIS 1990]. Nous ne nous prescrivons pas particulièrement l'un ou l'autre de ces procédés, mais nous tenons cependant à indiquer que pour identifier assez précisément un communiolecte, une des méthodes facile à mettre en place serait de caractériser la distance linguistique par une mesure binaire : 1 si les faits linguistiques sont strictement identiques et 0 si les faits linguistiques présentent la moindre différence au niveau sémantique, morphologique ou autres¹⁵.

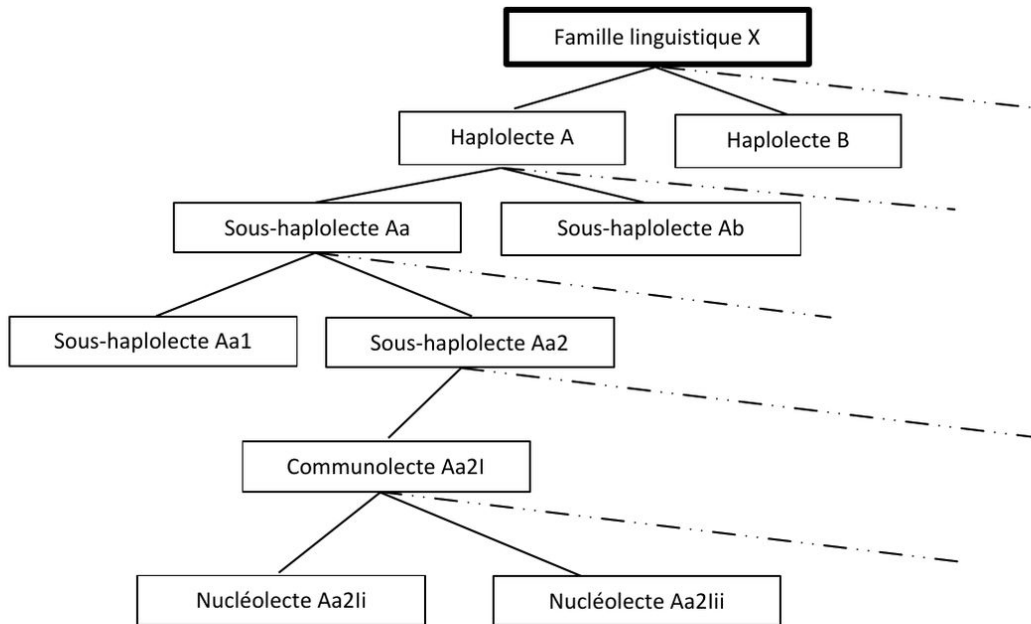
Notre manière de classer la variation linguistique n'est en rien inédite, elle est à peu de chose près ce qui se fait actuellement. Nous nous démarquons essentiellement par les dénominations que nous utilisons, qui sont inspirées des études en génétique des populations. À partir des termes nucléotide, allèle et haplotype, nous avons formé les mots : nucléolecte, allolecte et haplolecte. Pour rappel, nous ne désirions pas reprendre les termes traditionnels en usage. Puisque, ces appellations plus courantes sont sujettes à controverse. Car, elles sont liées, entre autres, à des questions de politique linguistique. En revanche, ce classement permet une plus grande flexibilité structurelle. Les dénominations traditionnelles imposaient inévitablement trois niveaux et rien ne pouvait s'intercaler entre ceux-ci. Cette manière de définir les variantes linguistiques permet de mettre en évidence des degrés variés de parenté entre différents nucléolectes. Donc, tout cela donnera lieu à l'émergence de sous-haplolectes à l'intérieur d'haplolecte ou de sous-haplolecte.

Le rôle du dialectologue est par conséquent de bien délimiter les différents nucléolectes en vigueur dans une communauté linguistique et de déterminer le degré de parenté entre ces derniers. Cependant, il ne faut pas considérer qu'à l'intérieur d'un nucléolecte, il n'existe aucune variation linguistique d'aucune sorte, ce n'est pas ce que nous souhaitons dire par "dialecte complètement identique". Dans un nucléolecte, il se peut que sur un fait linguistique quelconque, les locuteurs aient différentes façons de l'exprimer. Cette variation, qu'elle soit consciente ou non, n'implique pas qu'il faille envisager que nous sommes en présence de différents nucléolectes. Pour affirmer que nous sommes face à deux nucléolectes, il faut démontrer qu'un fait ou certains faits linguistiques existent dans un groupe de populations, mais n'y figure pas dans un autre. Ce qui impliquerait que ces deux groupes de populations parlent des dialectes distincts. Ainsi, il nous sera possible de les concevoir comme des nucléolectes.

Enfin, nous souhaitons mettre en exergue cette variété en la classifiant, le tout peut se présenter sous la forme d'un arbre généalogique (dendogramme). Puisqu'une distance linguistique plus ou moins grande implique également une parenté linguistique plus ou moins éloignée. Nous proposons donc de classer les différents nucléolectes en utilisant ce modèle. Bien évidemment, ce modèle taxinomique est une *entité conceptuelle*. Un outil pour le dialectologue, ou plus largement pour toute personne spécialisée en Sciences du langage, lui permettant de dégager les degrés de parenté entre différents dialectes au sein d'une famille linguistique. Cette classification ne renvoie pas nécessairement à une réalité anthropologique, ni identitaire.

15 Cette méthode porte le nom de Simple Matching Distance. La méthode Dummy Variable a aussi notre préférence, car elle donne la possibilité d'avoir recours à toutes les techniques de classement – Apprentissage supervisé ou non supervisé –.

Graphique 1. Illustration de la classification dialectale par dendogramme.



5 Conclusion

S'il fallait retenir une chose de cet article, c'est qu'il n'est plus possible de continuer à faire usage d'une certaine terminologie traditionnelle. Les mots langue et dialecte, notamment, ne devraient plus servir dans une étude dialectologique pour désigner des variétés linguistiques. Nous avons essayé d'aller dans ce sens en proposant de nouveaux termes. Ces derniers ont été pensés de manière à décrire, tant que faire se peut, la complexité de la variation linguistique. D'autre part, des questions théoriques, empiriques et pratiques ont été prises en compte dans la réflexion pour élaborer cette nouvelle terminologie.

Nous proposons, donc, de nous référer à ces termes (nucléolecte, haplolecte, communolecte) lorsqu'il s'agira de faire la description de la variation linguistique. Nous en tirerons un double avantage. Outre le fait de se préserver de dissensions et d'équivoques stériles, cela permettra également un classement plus adéquat des variétés linguistiques.

Bien que les dimensions extra-linguistiques n'aient pas pu être davantage évoquées, elles figurent également au centre de ce modèle. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la dialectologie n'a pas pour tâche uniquement de s'intéresser à la variation géolinguistique. Un dialectologue est tout à fait à même de décrire un dialecte en tenant compte des autres particularités qui se corrént à la réalité linguistique. De cette façon, cela offre aux chercheurs des possibilités de domaines d'étude vastes en jouant sur les différentes variables de l'unité d'analyse. Mais ces modalités en question sont pour l'instant rarement exploitées en dialectologie.

Références

- AURREKOETXEA, Gotzon. 2013. "Is a Scientific Measurement of Linguistic Boundaries Possible?" In *Current Approaches to Limits and Areas in Dialectology*, Ernestina Carrilho, Catarina Magro and Xosé Álvarez (éd.), Cambridge Scholars Publishing : 123-142.
- BAGGIONI, Daniel, Moreau, Marie-Louise and De Robillard, Didier. 1997. "Communauté Linguistique." In *Sociolinguistique. Concepts de Base*, M.-L. Moreau (éd.), Mardaga : 88-93.
- BULOT, Thierry. 2004. *Lieux de ville et identité: perspectives en sociolinguistique urbaine*. vol.1, Marges Linguistiques, 2, Harmattan.
- CALVET, Louis-Jean. 2011. *La sociolinguistique: « Que sais-je? »*, n° 2731. Presses Universitaires de France.
- CHAKER, Salem. 1995. "Dialecte." In *Encyclopédie berbère, , 15 | Daphnitae – Djado*, Gabriel Camps (éd.), Edisud : 2291-2295.
- CHAKER, Salem. 1984. *Textes En Linguistique Berbère: Introduction Au Domaine Berbère*. Éditions du C.N.R.S.
- CHAMBERS, Jack K., and Peter, Trudgill. 1998. *Dialectology*. Cambridge University Press.
- DAVIS, Lawrence M. 1990. *Statistics in Dialectology*. University of Alabama Press.
- FIGUEROA, Esther. 1994. *Sociolinguistic Metatheory*. Language & communication library, 14, Pergamon / Elsevier.
- GASQUET-CYRUS, Médéric. 2002. "Sociolinguistique Urbaine Ou Urbanisation de La Sociolinguistique? Regards Critiques et Historiques Sur La Sociolinguistique." *Marges Linguistiques*, 3, MLMS Éditeur : 54-71.
- GUMPERZ, John Joseph. 1971. *Language in Social Groups*. Stanford University Press.
- HARTIG, Matthias. 1980. "Macrosociolinguistics." In *Annual Review of Applied Linguistics*, 1, Newbury House : 168-80.
- HYMES, Dell. 1974. *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*. University of Pennsylvania Press.
- KOSSMANN, Maarten G. 1999. *Essai Sur La Phonologie Du Proto-Berbère*. Grammatiche Analysen afrikanischer Sprachen, vol. 12, Koppe.
- LABOV, William and Kihm, Alain. 1976. *Sociolinguistique*. Éditions de Minuit.
- LABOV, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. University of Pennsylvania Press.
- LEONARD, Jean-Léo. 2012. *Éléments de dialectologie générale*. M. Houdiard.
- MARTINET, André. 1979. *La prononciation du français contemporain: témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*. Société des publications romanes et françaises, 23, Librairie Droz.
- MCDAVID, Raven I. 1946. "Dialect Geography and Social Science Problems." In *Social Forces*, 25 (2), Oxford University Press : 168-72.
- MCDAVID, Raven I., and McDavid, Virginia G. 1951. "The Relationship of the Speech of American Negroes to the Speech of Whites." In *American Speech*, 26 (1), Duke University Press : 3-17.
- MCDAVID, Raven I. 1980. *Varieties of American English: Essays*. Stanford University Press.
- POP, Sever. 1950. *La Dialectologie. Aperçu Historique, et Méthodes D'enquêtes Linguistiques*. Publication Universitaires de Louvain.
- RISCH, Barbara. 1986. "Composition and Language Science." In *Freshman English News*, 15 (2), Composition Studies / Parlor Press : 18-22.
- THIBAULT, Pierrette. 1997. "Variationniste (L'approche)." In *Sociolinguistique. Concepts de Base*, M.-L. Moreau (éd.), Mardaga : 284-87.

- TILLINGER, Gábor. 2013. "Langues, Dialectes et patois—Problèmes de Terminologie Dialectologique." In *Argumentum*, 9 : 1–18.
- UHL, Magali. 2005. *Subjectivité et sciences humaines: essai de métasociologie*. Beauchesne.
- WEINREICH, Uriel. 1953. *Languages in Contact, Findings and Problems*. Linguistic Circle of New York, 1, Mouton.